

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN179

AMENDEMENT

présenté par
M. Bénard

ARTICLE 23

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article transforme la journée de défense et citoyenneté en une « journée de mobilisation » en recentrant son contenu sur les sujets liés à la défense et à la connaissance des forces armées.

Si la journée de défense et citoyenneté est contestable sur la forme, la journée de mobilisation transforme un journée à vocation d'éveil à la citoyenneté en

marchepied pour l'intégration des élèves au sein du service militaire volontaire. En effet, il est précisé qu'un questionnaire visant à apprécier la disponibilité, l'aptitude et la motivation des élèves pour intégrer les forces armées sera remis aux élèves. Ce questionnaire vise donc à établir une base de données de candidats potentiels à l'intégration du service militaire et à faciliter la mobilisation en cas de menace.

C'est pourquoi, les co-signataires de cet amendement proposent de supprimer cet article.